

**Avis de course pour l'ensemble des  
courses organisées par l'YCH entre le  
1<sup>er</sup> Janvier 2020 et le 1<sup>er</sup> Octobre 2020**

-----

**Avenant N°1 pour le Trophée CADOMILLE**

-----

**TROPHÉE  
CADOMILLE**

**DIMANCHE 9 AOÛT 2020**



**LES FEMMES À LA BARRE !**

PRIX POUR LES ÉQUIPIÈRES ET BARREUSES

## **PREAMBULE (lié à la situation sanitaire)**

**Le nombre d'équipiers devra être adapté au minimum nécessaire pour la conduite du bateau en mode course, dans la limite du nombre de personnes autorisées pour le type de bateau considéré, ce nombre relevant de la seule décision et de la seule responsabilité du skipper.**

**Le skipper est également seul responsable du respect des règles sanitaires (COVID 19) et décharge l'Autorité Organisatrice (AO) de toute responsabilité en cas de contamination au sein de l'équipage.**

**Le questionnaire d'autoévaluation sanitaire de la FFVOILE est fourni en Annexe des IC afin de vous aider à évaluer le risque.**

**Pour la santé de tous et parce que nous continuons d'être exposés au virus, il est important de continuer à respecter scrupuleusement les gestes barrières, et les mesures de distanciation physique, de porter le masque le plus possible, à terre comme en mer, et d'être vigilant et responsable en cas de symptômes ou de contamination.**

**En cas de découverte d'un cas suspect de COVID pendant la course, vous devez abandonner la course et contacter l'AO.**

***Seuls les points modifiés de « l'Avis de course pour l'ensemble des courses organisées par l'YCH entre le 1<sup>er</sup> Janvier 2020 et le 1<sup>er</sup> Octobre 2020 », seuls ces points sont repris ci-après (en gardant le N° du paragraphe originel):***

## **4 PROGRAMME (Régates et Rallye)**

<b>DATE</b>	<b>NOM</b>	<b>Autre</b>
<b>9 Août 2020</b>	<b>Trophée Cadomille</b>	<b>Les Femmes à la barre</b>

## **6 INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course et les annexes éventuelles ainsi que l'Avenant lié au Trophée Cadomille seront disponibles sur le site de l'YCH : [www.yachtclubhendaye.com](http://www.yachtclubhendaye.com) et affichées selon la Prescription Fédérale.

## **10 PRIX.**

Une remise des prix aura lieu 9 Août au Yacht Club d'Hendaye, en respectant les consignes sanitaires en vigueur, à l'issue de la dernière course, c'est-à-dire vers 18h30 environ, aux trois vainqueurs de chaque catégorie, s'ils sont présents.

De plus les prix spéciaux suivants seront distribués :

- Au 1<sup>er</sup> bateau féminin,
- A la plus jeune navigatrice,
- Au premier mixte.